L'ouvrage débute par une petite introduction instrumentale sur le motif de la retraite délicatement orchestré. Les morceaux les plus goûtés sont le duo de Jacquette et Gillotin : *Jacquette, entends-moi!* le quatuor, les couplets de Gillotin : *Oh! oh! oh! quel gâteau!* et les couplets militaires de Brisacier : *Ne me déchire pas, ô ma Toinon fidèle!* Quant au sextuor, c'est un pastiche de ces beaux finales si dramatiques, si pathétiques que tout le monde a admirés dans les opéras de Donizetti. L'intention des auteurs est ici manifeste. Ils ont pensé obtenir un grand effet comique en faisant chanter à tout ce petit monde de Gilles et de Jacquettes des phrases pompeuses réservées aux sujets héroïques du grand opéra. Les formes amples de ces chefs-d'œuvre de style, d'inspiration, de passion, tels que le septuor de *Lucie* ou le finale d'*Ernani*, sont parodiés avec beaucoup d'habileté sans doute; mais depuis que M. Ambroise Thomas a inauguré dans son *Caïd*, en 1849, en collaboration du même M. Sauvage, ce genre de parodie musicale, la voie qu'il a ouverte a été tellement fréquentée que *Gille et Gillotin* n'ont plus été, en 1874, que des passants attardés et à peine remarqués.

Distribution : Roquentin, Thierry; Rosaure, Mlle Reine; Brisacier, Neveu; Gille, Ismaël; Gillotin, Mlle Ducasse; Jacquette, Mlle Nadaud.

GILLES (SAINT-), ville de France (Gard), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. de Nîmes, sur le canal de Beaucaire; pop. aggl., 5,700 hab. — pop. tot., 6,302 hab.

* **GILLES-SUR-VIE (SAINT-)**, bourg de France (Vendée), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. N.-O. des Sables-d'Olonne, sur l'océan Atlantique, à l'embouchure de la Vie; pop. aggl., 1,182 hab. — pop. tot., 1,461 hab.

GILLET-DAMITTE (Jean-Jacques-Julien), écrivain français, né à Janville (Eure-et-Loir) en 1803, mort en 1875. Il s'occupa de bonne heure de questions pédagogiques, publia divers ouvrages pour l'enseignement élémentaire et devint inspecteur de l'enseignement primaire. Gillet-Damitte avait étudié les questions agricoles et il avait beaucoup contribué à l'acclimatation et à l'amélioration de diverses plantes fourragères. On lui doit, notamment, l'introduction du galéga dans la culture française. Outre des articles dans le *Moniteur universel*, le *Petit Moniteur*, etc., il a publié : *Arithmétique des jeunes filles* (1836, in-18), plusieurs fois rééditée; *Arithmétique des jeunes garçons* (1836, in-18), souvent aussi rééditée; *Synthèse logique* ou *Cours élémentaire de composition raisonnée appliqué à l'étude des langues* (1838, 2 parties in-12); *Leçons primaires d'arpentage* (1839, 3 vol. in-12); *Bibliothèque usuelle de l'instruction primaire* (1860, in-12), comprenant 23 petits volumes; *Bibliothèque usuelle des villes et des campagnes* (1861-1862, in-16); *Mémoires sur un moyen facile et économique de propager le chant d'église parmi les fidèles* (1863, in-12); la *Perse dans l'équilibre politique universel* (1866, in-8°); le *Galéga, nouveau fourrage, sa culture, son usage et son profit* (1867, in-18), etc.

GILLMORE (Quincy-Adams), général et écrivain militaire américain, né dans l'Ohio en 1825. Sorti premier de l'école militaire de West-Point, il fut fait sous-lieutenant du génie et employé avec ce grade à la construction des fortifications de Hampton-Roads (1849). En 1852, il devint instructeur adjoint du génie pratique, puis fut promu en 1856 lieutenant en premier. Il était employé à la construction du fort de Sandy-Hook lorsque la guerre sécessionniste le fit appeler à l'état-major du général Sherman, avec le grade de capitaine du génie (1861). Sherman, qui opérait alors dans la Caroline du Sud, chargea Gillmore de diriger les opérations contre le fort Pulaski (Géorgie). Le capitaine Gillmore monta à l'assaut du fort à la tête de ses colonnes et s'en empara (1862). Ce brillant exploit lui valut le grade de brigadier général de volontaires. Il fut chargé d'opérer dans la Virginie occidentale, puis dans le Kentucky, à la tête d'une division, et enfin dans la Caroline du Sud où, devenu major général des volontaires, il commanda toutes les troupes de terre employées au siége de Charleston. Le général Grant, devenu général en chef, mit Gillmore à la tête du dixième corps d'armée et le chargea, après avoir opéré sa jonction avec le général Butler, de manœuvrer avec lui sur la rivière James. En 1865, il fut mis à la tête de toutes les troupes qui occupaient la Caroline du Sud; mais il fut bientôt remplacé dans ce commandement par le général Sickles. Après la paix, Gillmore entra dans le corps du génie et fut chargé des travaux de défense des côtes de l'Atlantique. Il a fourni des articles à l'*Encyclopédie américaine*, à l'*Encyclopédie universelle* et a publié : *Traité pratique des chaux, ciments hydrauliques et mortiers* (1863); *Siége et prise du fort Pulaski* (1863); *Rapport officiel des opérations contre les défenses de Charleston* (1864); *Rapport supplémentaire sur les opérations du génie et de l'artillerie* (1865).

GILLON (Paulin), homme politique français, né à Nubécourt (Meuse) en 1794. Reçu licencié en droit, il exerça la profession d'avocat à Bar-le-Duc, se signala par ses idées libérales et devint maire de cette ville. L'opposition qu'il avait faite au ministère Guizot lui valut d'être élu, après la révolution de février 1848, représentant du peuple à l'Assemblée constituante dans le département de la Meuse par 36,769 voix. Il vota d'abord avec les républicains modérés, puis il se rangea du côté des idées réactionnaires après l'élection à la présidence de Louis Bonaparte, se prononça en faveur de l'expédition de Rome, pour la proposition Rateau et fut réélu en 1849 député à l'Assemblée législative. Dans cette Chambre, M. Paulin Gillon vota constamment avec la majorité antirépublicaine. Il se prononça pour la suppression des clubs, la loi sur l'enseignement secondaire, la mutilation du suffrage universel, etc.; toutefois, il ne fit point acte d'adhésion au coup d'Etat du 2 décembre 1851. Il rentra dans la vie privée et alla reprendre sa place au barreau de Bar-le-Duc. Tant que dura l'Empire, il ne fit point parler de lui. Après la guerre de 1870, il fut élu député de la Meuse à l'Assemblée nationale par 16,382 voix. Il alla siéger à droite parmi les légitimistes cléricaux, qui s'efforcèrent d'empêcher la République de se constituer. Il vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, le pouvoir constituant, la pétition des évêques, contre la proposition Rivet, le retour de l'Assemblée à Paris, le maintien des traités de commerce, etc. Le 24 mai 1873, il contribua à renverser M. Thiers du pouvoir. Le gouvernement de combat trouva en lui un adepte fervent; il se prononça pour toutes les mesures de réaction dans l'espoir de voir rétablir cette monarchie de droit divin, dont jadis il avait été l'adversaire. Après l'échec des projets des royalistes, M. Paulin Gillon vota pour le septennat, la loi contre les maires, contre le cabinet de Broglie (16 mai 1873), contre l'amendement septennaliste Paris, les propositions Périer et Maleville, l'amendement Wallon, la constitution du 25 février 1875, pour la loi sur l'enseignement supérieur, contre le scrutin de liste, etc. Il prit quelquefois la parole, notamment sur les nouveaux impôts et sur le travail des enfants dans les manufactures. Après la dissolution de l'Assemblée, M. Gillon se porta, comme légitimiste, candidat à la députation à Bar-le-Duc; mais il échoua le 20 février 1876 avec une infime minorité contre M. Grandpierre, républicain. Depuis lors, il a vécu dans la retraite.

GILLOTTE (Charles), jurisconsulte français, né à Langres en 1822. Son père était inspecteur des domaines sous le premier Empire. M. Gillotte étudia le droit à Lyon, prit le grade de licencié (1843) et se fit inscrire comme avocat au barreau de Chalon-sur-Saône. En 1845, il fut nommé receveur des domaines en Algérie. Il occupa ces fonctions jusqu'en 1850. A cette époque, il devint avocat de la préfecture et des domaines à Alger, où il fut quelque temps après bâtonnier. Depuis lors, il a exercé la profession d'avocat à Bône et à Constantine. On lui doit un certain nombre d'écrits : *De l'administration de la justice en Algérie* (1858, in-18); *Quelques mots sur la nécessité de soumettre tous les habitants de l'Algérie à la même loi* (1858, in-8°); *De l'établissement du jury en Algérie* (1859, in-18); *Traité de droit musulman* (1860, in-8°); *Simples réflexions au sujet de la lettre de l'empereur* (1863, in-8°); *Etablissement des communes arabes. Constitution de la propriété individuelle* (1863, in-8°), etc.

GIL-NAZA (David-Antoine CHAPOULADE, dit), artiste dramatique, né à Paris le 19 mars 1825. Il fut apprenti horloger, puis doreur sur métaux. C'est en jouant la *Courte paille*, en société, au petit théâtre de la foire Saint-Laurent, situé alors sur l'emplacement actuel de la gare du chemin de fer de l'Est, qu'il prit goût pour la comédie. Le succès qu'il obtint à une autre représentation donnée à la salle Chantereine décida de sa vocation. Il partit, en 1844, pour la province où, sous le nom de David, il tint pendant huit ans l'emploi de premier comique. Il fut ensuite engagé au théâtre du Vaudeville, à Bruxelles; mais il arriva dans cette ville juste au moment où la direction venait de suspendre ses payements. Il avait étudié un peu la médecine et surtout la chirurgie. Il entra comme externe à l'hôpital Saint-Jean, tout en chantant simultanément, sous le nom de Gil-Naza, au Casino des galeries Saint-Hubert, devenu aujourd'hui les Bouffes-Bruxellois. Il fut pendant trois ans l'enfant gâté du public, qui lui faisait répéter chaque soir ses chansonnettes, notamment les *Maudites filles*, les *Pauvres hommes*, les *Cocasseries de la danse*, le *Témoin Giblou* et les *Infortunes d'un conscrit*. Il excellait dans l'imitation du type flamand. Il fonda, vers 1855, à Ixelles-Bruxelles, un petit théâtre dont il fut à la fois l'architecte, le constructeur et le tapissier. C'est sur cette modeste scène que s'essayèrent deux de ses élèves, Mlle Zulma Bouffar et Hittemans, des Variétés. M. Gil-Naza ne cessa son exploitation que pour édifier, en 1865, le théâtre Molière. Commandité par des actionnaires, il dirigea en habile administrateur et en bon comédien cette salle élégante et confortable qui coûta 380,000 francs. Venu à Paris en 1870, pour former une nouvelle troupe, il fut surpris par le blocus. Il reprit la lancette et devint, tant que dura le siége, chirurgien de l'ambulance Morel, rue de Vaugirard. De retour à Bruxelles, dès la fin de l'investissement, il retrouva ouvert le théâtre Molière, administré par les anciens actionnaires, et il y joua plusieurs rôles avec succès. En 1872, il alla chanter la chansonnette à Baden-Baden, puis voyagea dans le canton du Tessin et en Italie. Il venait de rentrer à Bruxelles lorsqu'il fut engagé par M. Duquesnel pour jouer à l'Odéon le rôle de don Salluste dans *Ruy Blas*. Laute réclama la priorité et, comme il était déjà malade, on n'osa pas le déposséder. M. Gil-Naza, succédant à Lafontaine, reprit, à la réouverture du théâtre, le 1er septembre 1874, le rôle de Mazarin dans la *Jeunesse de Louis XIV*. La création du sombre roi d'Espagne dans un *Drame sous Philippe II*, de M. Porto-Riche (14 avril 1875), le plaça au rang de nos bons comédiens. Il interpréta ensuite, au mois de novembre 1876, le comte de Marcillac dans la *Comtesse de Lérins*, de Louis Davyl (Théâtre-Historique). Puis il reparut à l'Odéon le 2 février 1877, sous les traits de Mosy dans l'*Hetman*, de Deroulède.

GILOIRE s. f. (ji-loi-re). Seringue de sureau dont se servent les enfants.

GIL-PÉRÈS (Jules-Charles-Pérès JOLIN, dit), acteur comique, né à Paris en 1827. Il débuta en jouant la tragédie à la salle Chantereine. La façon dont il interpréta les rôles de Corasmin dans *Zaïre*, du vieil Horace, etc., et l'accueil qu'il reçut du public montrèrent que la tragédie n'était point son fait. Il fut le premier à le comprendre et il y renonça pour toujours. Etant entré au Gymnase, il y resta deux ans sans attirer sur lui l'attention. A la Gaîté, où il fut engagé ensuite, Gil-Pérès créa des rôles dans la *Forêt périlleuse*, où il obtint un vif succès, dans le *Comte de Sainte-Hélène* et dans *Fualdès*; puis il passa à la Porte-Saint-Martin. En 1852, il fut engagé au Vaudeville. Ce fut alors qu'il commença à fonder sa réputation d'excellent comique. La *Corde sensible*, la *Dame aux camélias*, la *Maîtresse d'été* le mirent tout à fait en évidence. Il avait trouvé sa vraie voie. Les directeurs du Palais-Royal l'attachèrent en 1855 à leur théâtre, et depuis lors il n'a cessé d'y jouer. Parmi les pièces dans lesquelles il a créé ou repris des rôles avec un succès constant, nous nous bornerons à citer : le *Baiser de l'étrier*, le *Passé de Nichette*, le *Sire de Framboisy*, *J'attends un omnibus*, *En pension chez son groom*, les *Jocrisses de l'amour*, les *Diables roses*, la *Mariée du mardi gras*, le *Carnaval d'un merle blanc*, le *Homard*, *Tricoche et Cacolet*, le *Plus heureux des trois*, la *Boule*, les *Incendies de Manoulard*, *Doit-on le dire?* la *Clef*, le *Renard bleu* (1878), etc. Gil-Pérès a un genre à lui. Il a de l'esprit, de la verve, de la rondeur, de la fantaisie; il sait se transformer selon les personnages qu'il représente. L'acteur qui a su marquer d'un cachet si original les rôles de Cacolet, de l'amoureux dans le *Plus heureux des trois* et du professeur dans le *Homard* est en pleine possession de la faveur du public et tient un des premiers rangs parmi nos comiques.

GIMI s. m. (ji-mi). Nom sous lequel les musulmans désignent des génies qu'ils croient d'une nature intermédiaire entre l'ange et l'homme. Dans les croyances juives, les Gimi sont nés d'Adam sans le concours d'aucune femme et ne sont autres que nos esprits follets.

* **GIMONT**, bourg de France (Gers), ch.-l. de cant., arrond. et à 26 kilom. E. d'Auch, sur la Gimone; pop. aggl., 1,998 hab. — pop. tot., 2,932 hab.

* **GINAIN** (Louis-Eugène), peintre de genre français. — Parmi les tableaux exposés par cet artiste de mérite depuis 1864, nous citerons : *Chevaux de halage* (1865); le *Grand chérif Sidi-Ali se rendant à la mosquée* (1866); *Equipage de chasse* (1867); *Retour d'une colonne après une razzia* (1869); *Cheval de Gaada* (1870); la *Campagne d'Alger en* 1840 (1872); *Revue du 29 juin* 1871 (1873); *Convocation d'un goum* (1874); *Sur la route*, *Entrée de l'écurie* (1875); *Retraite des cavaliers d'Abd-el-Kader* (1876), etc.

GINDRE DE MANCY (Jean-Baptiste), littérateur français, né à Lons-le-Saunier en 1797, mort en 1872. Il étudia le droit à Paris, devint en 1820 secrétaire de Berryer, puis il entra dans l'administration des postes (1829), à laquelle il fut attaché pendant plus de trente ans. En même temps, il s'adonnait à ses goûts littéraires. Il entra en relation avec Victor Hugo et les poëtes romantiques, avec Rouget de Lisle, sur lequel il a publié des documents intéressants, et devint membre de la Société philotechnique de Paris, des Académies de Besançon et de Nancy, etc. Outre des articles de critique et d'histoire et des pièces de vers, insérés dans la *Sentinelle du Jura*, le *Mont-Blanc*, les *Annales romantiques*, etc., on lui doit : les *Bucoliques* de Virgile, traduites en vers (1828); les *Echos du Jura* (1841, in-8°), recueil de poésies; la *Gloire militaire de la Franche-Comté* (1844); *Dictionnaire portatif et complet des communes de la France, de l'Algérie et des autres colonies françaises* (1863, in-32; réédité en 1872); *Nouveau dictionnaire complet des communes de la France, de l'Algérie et des autres colonies françaises* (1863, in-8°; réédité en 1872); *Madame Elise Votart et son hôte Rouget de Lisle* (1870, in-8°), etc.

GINDRE DE MANCY (Clément-François), littérateur, fils du précédent, né à Paris en 1833. Il fit ses études à Paris, où il remporta de brillants succès au concours général, puis il entra à l'Ecole normale (1853). Reçu agrégé en 1856, il devint cette même année professeur de rhétorique à Saint-Etienne. Depuis lors, il a professé la philosophie à Angers (1858), à Douai (1859) et à Rouen (1862). Il est membre de la Société philotechnique de Paris et de diverses sociétés savantes. M. Gindre de Mancy a publié des articles critiques et littéraires, des nouvelles, etc., dans la *Revue européenne*, la *Revue de Paris*, la *Revue contemporaine*, la *Revue française*, le *Journal officiel*, la *Revue de l'instruction publique*, le *Journal de Maine-et-Loire*, etc. On lui doit, en outre, des éditions et des traductions annotées, des ouvrages de pédagogie, un *Cours de philosophie* (1866), etc.

* **GINESTAS**, bourg de France (Aude), ch.-l. de cant., arrond. et à 18 kilom. de Narbonne, sur un affluent de l'Aude; pop. aggl., 923 hab. — pop. tot., 1,093 hab.

GINGÉLY s. m. (jain-jé-li). Bot. Plante oléagineuse. ‖ Syn. de GENGELI.

GINGINS LA SARRA (le baron Frédéric DE), écrivain suisse, né à Eclepends (canton de Vaud) en 1790, mort à Lausanne en 1863. Il consacra ses loisirs à des études historiques et devint membre, puis président honoraire de la Société d'histoire de la Suisse romande. Indépendamment d'importants travaux insérés dans les *Mémoires et documents* publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, il a fait paraître : *Histoire de la ville d'Orbe et de son château dans le moyen âge* (1855, in-8°); *Dépêches des ambassadeurs milanais sur les campagnes de Charles le Hardi, duc de Bourgogne, de* 1471 *à* 1477 (Genève, 1858, 2 vol. in-8°); les *Partisans et la défense de la Suisse* (1861, in-18); *Histoire de la ville de Vevey et de son avouerie depuis son origine jusqu'au* XIVe *siècle* (1862, in-8°).

GINGKOSITE adj. (jain-ko-zi-te — rad. *gingko*). Chim. Se dit d'un acide gras contenu dans le péricarpe des fruits du gingko.

GINNISTAN, pays imaginaire dans lequel, suivant la mythologie des Perses, résident les génies soumis à Dieu et à Salomon.

GINOULHIAC (Jacques-Marie-Achille), prélat français, né à Montpellier en 1806, mort dans la même ville en 1875. Il fit ses études théologiques dans sa ville natale, où il reçut la prêtrise, puis il devint professeur de théologie au grand séminaire de Montpellier. S'étant fait remarquer par son savoir et son ardeur au travail, il fut nommé grand vicaire de l'archevêque d'Aix. Une *Histoire du dogme catholique pendant les trois premiers siècles de l'Eglise*, qu'il publia en 1852 (2 vol. in-8°) et qu'il a rééditée en 3 volumes en 1865, attira sur lui l'attention des théologiens. Cette même année 1852, M. Ginoulhiac fut nommé évêque de Grenoble. Il occupa ce siége jusqu'au mois de mars 1870, époque où il fut appelé à succéder à M. de Bonald comme archevêque de Lyon. Dans l'épiscopat français, où domine aujourd'hui l'esprit ultramontain le plus fougueux, M. Ginoulhiac montra une modération relative. Il passait pour une théologien d'un mérite réel. Outre l'ouvrage que nous avons cité, on lui doit : *Lettre-circulaire de Mgr l'évêque de Grenoble à son clergé, sur les reproches adressés au clergé dans les circonstances présentes* (1861, in-8°); *Lettre de Mgr l'évêque de Grenoble à l'un de ses vicaires généraux sur la* Vie de Jésus, *par M. E. Renan* (1863, in-8°); les *Epîtres pastorales* ou *Réflexions dogmatiques et morales sur les épîtres de saint Paul à Timothée et à Tite* (1866, in-8°); le *Sermon sur la montagne, avec des réflexions dogmatiques et morales* (1873, in-12).

GINOULHIAC (Charles), jurisconsulte français, né à Montpellier en 1818. Il étudia le droit, se fit recevoir licencié, puis docteur, et, après avoir été quelque temps avocat, il entra dans l'enseignement. M. Ginoulhiac est devenu professeur d'histoire de droit à la Faculté de Toulouse. Il est rédacteur de la *Revue historique de droit français et étranger*. On lui doit plusieurs ouvrages estimés : *Histoire du régime dotal et de la communauté en France* (1842, in-8°); *De l'étude et de l'enseignement du droit en France* (1845, in-8°); *Sur la nature de la légitime ou réserve, d'après Dumoulin et la jurisprudence* (1846, in-8°); *De la philosophie des jurisconsultes romains* (1849, in-8°); *l'Economie politique du peuple* (1850, in-32); *Des recueils de droit romain dans la Gaule sous la domination des barbares* (1857, in-8°); *Cours de droit coutumier français dans ses rapports avec notre droit actuel* (1859, in-8°); *De la codification et de son influence sur la législation* (1862, in-8°), etc.

GINOUX DE FERMON (César-Auguste, comte), homme politique français, né en 1828. Son grand-père, M. de Fermon, fut ministre sous le premier Empire. M. Ginoux étudia le droit, se fit recevoir licencié et devint, sous le second Empire, auditeur au conseil d'Etat. Propriétaire et membre du conseil général dans la Loire-Inférieure, il fut élu, le 8 février 1871, député à l'Assemblée nationale dans ce département. Il alla

siéger à droite, dans le petit groupe des bonapartistes, vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, contre le retour de la Chambre à Paris, pour la pétition des évêques, contre M. Thiers le 24 mai 1873, et il s'associa par ses votes à tous les actes de réaction du gouvernement de combat. Le 19 novembre 1873, il s'abstint de voter pour le septennat, puis se prononça pour la loi contre les maires, contre le ministère de Broglie, pour la proposition Maleville demandant la dissolution, contre l'amendement Wallon, la constitution du 25 février 1875, pour la loi cléricale de l'enseignement supérieur, etc. Il joua, du reste, un rôle des plus insignifiants et ne prit point part aux discussions publiques. Aux élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, il posa sa candidature, comme partisan de l'appel au peuple, dans l'arrondissement de Châteaubriant. Au scrutin de ballottage du 5 mars suivant, il fut élu député par 6,264 voix contre M. Récipion, candidat républicain, et Gohier, monarchiste. M. Ginoux de Fermon alla siéger parmi les bonapartistes. Il vota constamment avec la minorité, notamment contre l'ordre du jour concernant les menées cléricales (4 mai 1877); le 17 mai suivant, il applaudit naturellement à la politique de combat que le maréchal de Mac-Mahon venait de nouveau de mettre en pratique en appelant aux affaires un ministère composé de bonapartistes, de monarchistes et de cléricaux. Le 19 juin, il repoussa l'ordre du jour de défiance adopté par les gauches contre le ministère de Broglie-Fourtou. Choisi comme candidat officiel à la députation par le gouvernement, qui mit en branle en sa faveur toute la pression de l'administration, M. Ginoux de Fermon se représenta, le 14 octobre 1877, devant les électeurs de Châteaubriant comme bonapartiste, et il fut élu par 8,960 voix contre M. Récipion, républicain.

GIORDANI (Joseph), musicien italien, né à Naples en 1753, mort à Lisbonne en 1794. Il est aussi connu sous le surnom de **il Giordanello**, mais le nom de sa famille était CARMINE. Fort jeune encore, il entra au Conservatoire de Loreto, où il fut le condisciple de Cimarosa et de Zingarelli; c'est là qu'il développa son triple talent de claveciniste, de violoniste et de compositeur. A dix-huit ans, il écrivit pour le théâtre de Pise son premier opéra, *L'Astuto in imbroglio* (le *Rusé dans l'embarras*). Il appartenait à une famille d'acteurs, et ses sœurs, piquantes, spirituelles et cantatrices agréables, obtenaient tous les soirs au théâtre de Hay-Market, à Londres, de brillants succès avec des airs de sa composition. Il se rendit ensuite à Londres, où l'appelait son père; son premier ouvrage dramatique fut une sorte de pastiche, l'*Artaserse*, auquel succéda l'*Antigone*, opéra sérieux. Il donna ensuite un opéra bouffe, *Il Baccio*, qui fut représenté à Londres de 1774 à 1779. De retour dans sa patrie en 1782, Giordani fit représenter successivement les ouvrages suivants, sur divers théâtres d'Italie : *Il Ritorno d'Ulisse* (1782); *Erifile* (1783); *Epponina* (1783); *Tito Manlio* (1784); *La Morte d'Abele*, oratorio (1785); *La Vestale* (1786); *Ifigenia in Aulide* (1786); *La Destruzzione di Gerusalemme* (1788), etc. Appelé à Lisbonne pour y diriger le Théâtre-Italien, il y mourut.

GIORZA (Paolo), compositeur italien, né à Milan en 1832. Son père, organiste à Desio, lui donna les premières notions musicales et le fit admettre pour son successeur quand la paralysie l'empêcha de toucher son instrument. La véritable vocation de Paolo Giorza ne tarda pas à se manifester, et, dès 1832, il commença l'interminable série de ballets qui devaient faire sa réputation. Il serait inutile de rappeler ici les titres de tous ces ballets; constatons seulement que l'un d'eux, la *Maschera*, écrit pour la scène de l'Opéra de Paris, n'y a obtenu qu'un mince succès (1864).

M. Giorza s'est quelquefois essayé dans d'autres genres. Son opéra, *Corrado o console lombardo*, reçut un si malheureux accueil, que l'auteur n'a pas fait depuis de nouvelle tentative dans cette voie. Ses albums pour la danse, ses mélodies, ses morceaux pour piano, etc., ont obtenu, au contraire, un succès qui se perpétue. M. Giorza a composé en outre, à l'occasion de la guerre de 1866, un hymne patriotique dont Garibaldi a fait un éloge comme les Italiens seuls en savent faire. Malheureusement, le public, pour cette fois, ne paraît pas avoir partagé l'enthousiasme du héros. Personne ou presque personne ne connaît l'hymne guerrier de ce même Giorza, dont tout le monde danse les valses et applaudit les ballets.

GIRAFEAU s. m. (ji-ra-fo — rad. *girafe*). Mamm. Petit de la girafe.

* **GIRALDÈS** (J.-A.-C.), chirurgien français. — Né à Porto (Portugal) en 1810, il est mort à Paris le 26 novembre 1875. Le docteur Giraldès était membre de l'Académie de médecine. C'était un homme d'une grande érudition. « Il connaissait presque tout ce qui avait été écrit en médecine et en chirurgie dans notre siècle, dit M. L. Figuier, et il retrouvait avec une étonnante facilité l'origine première de beaucoup de procédés chirurgicaux présentés de bonne foi comme nouveaux par leurs auteurs. Giraldès a succombé à une apoplexie cérébrale pendant qu'il travaillait à la bibliothèque de l'Académie de médecine. » Ses *Leçons cliniques sur les maladies chirurgicales des enfants* ont été recueillies et publiées par MM. Bourneville et Bourgeois (1867-1869, in-8°).

GIRALDONI (Leone), chanteur, né à Paris, de parents italiens, en 1826. Il fit ses études musicales à Florence, débuta à Lodi, se montra sur la plupart des grandes scènes italiennes, fit un voyage en Espagne, un autre en Russie, puis revint se fixer en Italie. Plusieurs maîtres italiens ont écrit pour lui des partitions, Verdi notamment, qui a composé à son intention *Simone Boccanegra* et *Il Ballo in maschera*.

* **GIRARD** (Fulgence), littérateur français. — Né à Granville (Manche) en 1807, il est mort à Bacilly, près de Granville, en avril 1873. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Histoire géologique, archéologique et pittoresque du Mont-Saint-Michel au péril de la mer* (1843, in-8°); les *Deux martyrs* (1835, 2 vol. in-8°; rééd. en 1862, in-4°); *Histoire démocratique de la révolution de février* 1848 (1850, 2 vol. in-8°); *Histoire du second Empire* (1861, in-8°); *Divinité du christianisme, lettres à MM. Peyrat, Renan, Taine, About, Littré*, etc. (1867, 8 brochures in-8°).

* **GIRARD** (Noël-Jules), statuaire français. — Depuis 1868, il a exposé : le *Raisin*, buste en terre cuite; la *Modestie* et la *Coquetterie*, statues en marbre (1870); le *Chasseur*, statue en pierre (1873). Citons encore de lui : un *Christ en croix*, statue en pierre qu'on voit au cimetière de Saint-Denis; la *Comédie et le Drame*, fronton au nouvel Opéra, etc.

* **GIRARD** (Jules-Augustin), littérateur. — Il a été nommé membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1873 et professeur de poésie grecque à la Faculté des lettres de Paris en 1874. Le dernier ouvrage qu'il a publié est intitulé : *Etudes sur l'éloquence attique, Lysias, Hypéride, Démosthène* (1874, in-12). Il comprend trois études très-attachantes, qui attestent à la fois l'érudition de l'auteur et son talent d'écrivain.

GIRARD (François-Alexis), graveur, né à Paris vers 1788, mort dans la même ville en janvier 1870. Il reçut des leçons des peintres Regnault et Prudhon, puis il se tourna vers la gravure. C'était un artiste laborieux, infatigable, qui ne cessa de travailler jusqu'à la fin de sa vie. Outre des gravures en taille-douce, il en fit un grand nombre à la manière noire, et il fut de ceux qui naturalisèrent en France ce nouveau procédé. Girard obtint des médailles de 2e classe en 1819 et 1848, des rappels en 1857, 1859 et 1861 et la croix de la Légion d'honneur en 1866. Indépendamment de gravures pour des ouvrages illustrés, il en exposa un grand nombre, parmi lesquelles nous citerons : le portrait de *Talma*, celui de *Louis-Philippe*, d'après Hersent; le portrait de *Lamartine*, d'après Gérard; l'*Enlèvement de Rébecca*, d'après Cogniet; *Richelieu*, *Mazarin*, gravures à la manière noire, d'après Delaroche (1836); le *Dernier jour de Pompéi*, d'après Bruloff; la *Lecture d'un testament*, d'après Goyet; les *Vendanges de Naples*, d'après Winterhalter; *Souvenir de* 1815, d'après Vernet; *Laissez venir à moi les petits enfants*, d'après Overbeck; *Conversation à la fontaine*, d'après Guët; *Bonaparte passant le mont Saint-Bernard*, d'après Steuben (1848); *Fatmé*, d'après Guët; les *Saintes femmes*, d'après Scheffer. A l'Exposition universelle de 1855, Girard exposa, avec cette dernière gravure : l'*Enlèvement de Rébecca*, d'après Léon Cogniet; *Italiennes à la fontaine* et les *Vendanges*, d'après Winterhalter. Parmi les œuvres qu'il a exposées depuis lors, nous mentionnerons : *Corinne*, d'après Gérard; la *Mère heureuse*, d'après Prudhon; un portrait à la manière noire, d'après Scheffer; les *Deux pigeons*, d'après Benouville; la *Jeune captive*, d'après Henri Scheffer; *Pompée*, d'après l'antique; le *Baron Gérard*; le *Christ couronné d'épines*, d'après Guide, et deux gravures à la manière noire, d'après Lobin, *François Ier chez Benvenuto*, *Léonard de Vinci peignant Joconde*, qui figurèrent au Salon de 1869.

GIRARD (Caroline), actrice française, née en 1834. Elève de Revial, au Conservatoire, elle obtint au concours de 1853 un accessit de chant et le premier prix d'opéra-comique. Elle pouvait débuter à l'Opéra-Comique; elle préféra entrer à l'ancien Théâtre-Lyrique. Elle y fut vivement accueillie, le 2 septembre, en chantant dans le prologue d'ouverture, la *Princesse de Trébizonde*, des couplets bretons et en interprétant avec autant de naturel que de gaieté Matérielle du *Roi des halles*, d'Adam. Elle montra les mêmes qualités dans le *Diable à quatre*, de Solié, puis dans *Elisabeth* ou les *Exilés de Sibérie*, de Donizetti; la *Fille invisible*, d'Adrien Boieldieu; la *Promise*, de Clapisson, rôle de Simonette; le *Roman de la Rose*, de Prosper Pascal; *Schahabaham II*, d'Eugène Gautier, etc. En 1856, elle représenta Georgette des *Dragons de Villars*; en 1857, les *Commères*, du Napolitain Montuoro, un de ses bons rôles; *Margot*, de Clapisson; Jacqueline du *Médecin malgré lui*, de Gounod; *Don Almanzor*, de Vilbach; l'*Agneau de Chloé*, de Montaubry; Michaëla de *Broskovano*, où elle produisit un grand effet dans la chanson du Vampire. En 1859, elle joua un rôle à la Déjazet, celui de Lulli des *Violons du roi*, de Deffès; en 1860, Laure de *Gil Blas*, de Semet; les *Rosières*, d'Hérold. En 1861, elle reprit de Mme Ugalde le rôle du héros de Le Sage et interpréta, l'année suivante, Zamphra de la *Fille d'Egypte*, de Jules Beer. Après cette création, elle fut engagée à l'Opéra-Comique, où elle débuta en 1863 par les rôles de Lucette de la *Fausse Magie* et de Manette des *Bourguignonnes*. Nous signalerons, parmi ses créations à ce théâtre : *Sylvie*, de Guiraud (1864); Fiammetta du *Saphir*, de Félicien David (1865), etc. Elle parcourut ensuite plusieurs villes de province, Vichy, Le Havre, Rouen. Elle alla également chanter à l'étranger, à Monaco d'abord, à Bruxelles ensuite. Revenue à Paris vers la fin de 1872, elle entra à l'Athénée et y créa l'*Alibi*, de Nibelle; Lucia des *Rendez-vous galants*, de Mme Sainte-Croix; Pepita de la *Dot mal placée*; Fatmé de la *Guzla de l'émir*. Elle jouait encore en province, lorsque M. Vizentini transforma l'ancienne Gaîté en Théâtre-National-Lyrique. Engagée une des premières, Mme Girard y resta jusqu'à la fermeture, c'est-à-dire jusqu'au 1er janvier 1878. Depuis le 1er février, elle est devenue la pensionnaire des Bouffes-Parisiens. — Sa fille, Juliette GIRARD, née à Paris en 1860, entra de bonne heure au Conservatoire, où, dans la classe de Regnier, elle obtint en 1876 le premier accessit de comédie. Elève de sa mère pour le chant, elle débuta aux Folies-Dramatiques le 10 février 1877, par le rôle de Carlinette dans la *Foire Saint-Laurent*, d'Offenbach. Elle créa ensuite, le 9 avril de la même année, Serpolette des *Cloches de Corneville*. Elle a rendu populaires le rondeau du premier acte, la chanson de la *Peur* et surtout les couplets des *Pommes*.

* **GIRARDET** (Édouard-Henri), peintre et graveur. — C'est par erreur que nous avons mentionné sa mort. M. Edouard Girardet a reçu la croix de la Légion d'honneur en 1866, et il a obtenu une 2e médaille à l'Exposition universelle de 1867. Les dernières gravures exposées par lui comptent parmi ses meilleures. Ce sont : le *Mariage de Henri IV*, d'après Lechevalier; *Chevignard* (1874) et un *Mariage espagnol*, d'après le célèbre tableau de Fortuny (1876).

* **GIRARDET** (Paul), graveur suisse, frère du précédent. — Il n'est point mort en 1865, comme nous l'avons dit par erreur. Depuis 1865, il a exposé un assez grand nombre de gravures à la manière noire, qui sont très-appréciées des connaisseurs. Nous citerons de lui : les *Saltimbanques*, d'après Knauss (1865); l'*Appel des condamnés*, d'après Muller (1866); le *Laboureur et ses enfants*, d'après Duverger (1867); *Episode de la bataille de Custozza*, d'après Grimaldi (1869); *Joueur de boules*, d'après Baron; *Moutons au pâturage*, d'après A. Bonheur (1874); le *Rendez-vous de chasse*, d'après Baron (1875); *Chèvres à la montagne*, d'après A. Bonheur; *Chevaux au pâturage*, d'après Chialiva (1877), etc.

* **GIRARDIN** (Ernest-Stanislas, comte DE), homme politique français. — Il est mort en janvier 1874. Depuis la révolution du 4 septembre 1870, qui l'avait rendu à la vie privée, il avait vécu dans la retraite.

* **GIRARDIN** (Émile DE), célèbre publiciste. — Lorsque, en 1871, l'*Union française* eut cessé de paraître après une existence éphémère, M. Emile de Girardin parut vouloir renoncer au journalisme. Il se borna à publier quelques écrits sur des questions déjà traitées par lui. Son rôle paraissait à peu près fini, et l'on pouvait croire que, possesseur d'une fortune considérable, devenu vieux, n'ayant point trouvé auprès de sa seconde femme, dont il dut se séparer judiciairement, le calme domestique, il allait enfin vivre dans la retraite. Il n'en fut rien. Au mois de mai 1872, il acheta le *Journal officiel de la République française* et le *Petit journal officiel*. Cette acquisition mit fin aux instances pendantes entre M. Wittersheim, qui conserva sa position, et ses anciens commanditaires. L'année suivante, il devint, concurremment avec MM. Gibiat et Jenty, un des principaux propriétaires du *Petit Journal*, qui allait sombrer. Grâce à son habile direction, cette feuille populaire vit en peu de temps augmenter considérablement son tirage. Elle devint un journal politique, qui préconisa les idées de M. Thiers sur la nécessité de fonder définitivement la République, et, à ce titre, elle rendit un véritable service au pays, car elle pénétrait très-avant dans les masses. En 1874, il rentra complétement dans le journalisme actif en publiant des articles sur la situation dans la *France*, dont il fit l'acquisition au commencement de novembre. Ce fut le 15 novembre 1874 qu'il prit la direction et la rédaction en chef de ce journal. Les abonnés manquaient, le tirage était insignifiant. M. de Girardin entreprit de galvaniser cette feuille en y introduisant la vie, en proposant des solutions, en provoquant des polémiques, en attirant à tout prix l'attention du grand public. Mais le public semblait vouloir rester réfractaire. Depuis plus de deux ans, la *France* végétait, malgré les efforts suprêmes de son rédacteur en chef, lorsque, le 17 mai 1877, le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, renversant brusquement le ministère Jules Simon, le remplaça par un cabinet à la fois monarchiste, bonapartiste et clérical, chargé de combattre les républicains formant la majorité dans la Chambre des députés et dans le pays. Aussitôt, M. de Girardin prit parti pour la majorité de la Chambre des députés contre le maréchal de Mac-Mahon. Avec une verve étonnante, avec une ardeur inépuisable, le brillant publiciste fit une guerre de chaque jour au ministère de combat de Broglie-Fourtou. La *France*, qui tirait à 4,000 ou 5,000 exemplaires, vit son tirage s'élever rapidement à plus de 40,000 exemplaires. Toujours sur la brèche, écrivant chaque jour un ou plusieurs articles, M. de Girardin ne se borna pas à défendre dans ce journal la juste cause de la liberté et de la République contre l'arbitraire et le pouvoir personnel; il fit soutenir les mêmes idées par le *Petit Journal*. Le ministère clérical, monarchiste et bonapartiste de Broglie-Fourtou vit avec une vive irritation les services que M. de Girardin rendait à la République. Ne pouvant lui enlever la direction de la *France*, on essaya de lui enlever celle du *Petit Journal*, après avoir fait interdire aux colporteurs de le vendre. Au commencement d'août, trois actionnaires de cette feuille, représentant 165 parts d'intérêt sur 10,000, assignèrent en référé M. Emile de Girardin, comme président de la Société anonyme du *Petit Journal*, « pour voir dire que la rédaction serait mise sous séquestre, attendu les périls qu'elle faisait courir à la propriété, et voir ordonner l'exécution provisoire et sur minute, nonobstant appel, vu l'urgence. » L'assignation, bien que portant la date du 2 août, ne fut remise au domicile de M. de Girardin que le 3 août à dix heures un quart du matin, et la citation à comparaître fixait la date du 3 août à une heure. M. de Girardin habitait en ce moment la campagne. Tout avait été combiné pour qu'il fût informé trop tard pour être présent à l'audience des référés, de telle sorte qu'on eût fait passer la rédaction entre les mains de journalistes aux gages de la réaction. Par suite d'un hasard heureux, M. de Girardin déjoua cette intrigue et la fit avorter. Il poursuivit avec une ardeur croissante sa campagne contre le ministère, il attaqua vigoureusement le menaçant manifeste adressé le 19 septembre par le maréchal de Mac-Mahon au pays. Il écrivait, le 20 septembre : « Le manifeste dit : « Ma politique, mon gouver- » nement; » il ajoute : « Je resterai. » Pour parler ainsi, monsieur le président, êtes-vous donc roi de droit divin? Vous nommez-vous Louis XIV? Vous nommez-vous seulement le maréchal de Villars? Après avoir perdu la bataille de Malplaquet, avez-vous gagné celle de Denain? Nous tous, électeurs au nombre de 10 millions, ne sommes-nous donc rien? Ne sommes-nous donc plus que des soldats tenus, par la sévérité des peines, à l'obéissance passive? Si vos ministres le pensent, c'est une erreur profonde qu'ils ne tarderont pas à expier, car, du 20 septembre au 14 octobre, il n'y a plus que 24 jours à attendre. » Il publia alors une brochure, le *Dossier de la guerre* (1877, in-12), série de documents montrant avec quelle ineptie le gouvernement impérial avait engagé la guerre de 1870, et il y ajouta une préface dans laquelle il disait que, si, au mois de juillet 1870, il avait repris la plume dans la *Liberté* pour pousser lui-même à la guerre, c'est qu'il avait été indignement trompé par le pouvoir sur l'état de nos forces. Aux élections du 14 octobre, dans lesquelles le pays renvoya à la Chambre une grande majorité républicaine, M. de Girardin refusa une candidature qu'on lui offrit, en déclarant qu'il rendrait plus de services comme journaliste que comme député et qu'il tenait à rester journaliste. Parmi les derniers écrits publiés par M. Emile de Girardin, nous citerons : la *Guerre fatale, prévue et annoncée en* 1868 (1870, in-8°); la *Voix dans le désert, questions de l'année* 1868 (1870, in-8°); l'*Egale de son fils* (1872, in-8°); *Lettres d'un logicien* (1872, in-8°); l'*Impôt inique et l'impôt unique* (1872, in-12); *Unité de collége, abolition des zones électorales* (1874, in-8°); *Lettres d'un logicien, question des années* 1872 *et* 1873 (1874, in-8°); la *Honte de l'Europe* (1876, in-8°); *Grandeur ou décadence de la France* (1876, in-18). Citons encore de M. de Girardin quelques comédies et proverbes : le *Malheur d'être belle*, en un acte (1866, in-12); le *Mariage d'honneur*, en un acte (1866, in-12); les *Trois amants*, en deux actes (1872, in-8°); les *Hommes sont ce que les femmes les font*, en un acte (1872, in-18).

Après les élections du 14 octobre, M. de Girardin continua, avec une infatigable ardeur, à combattre le ministère de Broglie-Fourtou, puis le cabinet de Rochebouët. Sans cesse sur la brèche, il rendit de tels services à la cause de la République et de la liberté, que le comité républicain électoral du IXe arrondissement de Paris le choisit pour candidat à la Chambre des députés, en remplacement de M. Grévy, qui venait d'opter pour Dôle. Cette fois, M. Emile de Girardin accepta la candidature, « comme élection de combat et comme protestation à outrance contre le pouvoir personnel. » Le 16 décembre 1877, il fut élu député par 11,076 voix contre 1,624 données à M. Daguin. Trois jours auparavant, le maréchal de Mac-Mahon, comprenant qu'il ne pouvait lutter plus longtemps contre la volonté du pays sans assumer la plus effrayante responsabilité, avait pris le parti de

s'inclner et avait appelé aux affaires le cabinet Dufaure-Marcère.

* **GIRARDIN** (Jean-Pierre-Louis), savant français.— En décembre 1873, il a été nommé recteur honoraire et appelé à occuper, à l'École préparatoire à l'enseignement supérieur de Rouen, une chaire de chimie agricole et industrielle. Il est devenu en même temps directeur de cette école. Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit à ce savant : *Étude de l'alimentation en eau de la ville de Lille, analyse des eaux potables de cette ville* (1866, in-8°) ; *Chimie générale et appliquée à l'usage des établissements d'enseignement spécial* (1867-1869, 4 vol. in-8°). M. Girardin est officier de la Légion d'honneur depuis 1857.

GIRARDIN (Jules), littérateur français, né à Loches (Indre-et-Loire) en 1832. Il s'est adonné à l'enseignement et, après avoir professé dans divers colléges, il a obtenu une chaire au lycée de Versailles. M. Girardin a fourni un grand nombre d'articles et de nouvelles au *Magasin pittoresque*, au *Journal de la jeunesse*, etc. Dans ces dernières années, il s'est fait connaître par la publication de romans destinés à la jeunesse, et il a conquis une place à part parmi les maîtres de cette littérature enfantine si utile et si longtemps dédaignée. Dans ses livres, dont le succès est aussi grand que légitime, l'écrivain s'attache avant tout à faire de ses lecteurs des honnêtes gens. Il a pour héros de prédilection, non les heureux ou les puissants, mais les faibles et les déshérités, et ses récits joignent à la délicatesse des observations, à une morale fortifiante, un grand charme de style. Nous citerons de lui : les *Braves gens* (1873, in-8°) ; *Nous autres* (1874, in-8°) ; la *Tour petite* (1875, in-8°) ; *Pausse-route, Souvenirs d'un poltron*, etc. (1875, in-8°) ; l'*Oncle Placide* (1876, in-8°). Tous ces ouvrages sont illustrés de gravures. Citons encore de lui la traduction de la *Terre de servitude*, de H. Stanley.

* **GIRAUD** (Charles-Joseph-Barthélemy), jurisconsulte et ancien ministre. — Il a été nommé, en juin 1876, vice-président du conseil supérieur de l'instruction publique en remplacement de M. Patin. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Dissertation sur la gentilité romaine* (1847, in-8°) ; *De la situation de la dette publique en Espagne* (1850, in-8°) ; la *Lex malacitana pour faire suite aux tables de Salpensa et de Malaga* (1869, in-8°) ; *Nouvum Enchiridion juris romani* (1873, in-12) ; les *Bronzes d'Osuna, fragments nouvellement découverts de la loi coloniale de Genetiva Julia* (1875, in-8°) ; les *Bronzes d'Osuna, remarques nouvelles* (1875, in-8°), etc.

* **GIRAUD** (Pierre-François-Eugène), peintre et graveur français.— Parmi les œuvres que ce peintre si distingué a exposées depuis 1864, nous mentionnerons, outre celles que nous avons déjà citées : *Procession de la Circoncision au Caire*, la *Fellah aux pigeons* (1864) ; le *Bal de l'Opéra* (1867) ; la *Devise* (1869) ; la *Confession avant le combat* (1870) ; le *Message*, la *Porte défendue* (1872) ; *Départ pour l'armée de Condé, Désillusion* (1873) ; *Al Kief* (1874) ; les *Bouquinistes* (1875) ; le *Marché aux fleurs sous le Directoire* (1876) ; la *Salle des pas perdus* (1877), etc. M. Eugène Giraud a obtenu une 3e médaille en 1833, une 2e en 1836. Chevalier de la Légion d'honneur en 1851, il a été promu officier en 1866.

* **GIRAUD** (Sébastien-Charles), peintre de genre français. — Il a été décoré en 1847. Depuis 1868, il a exposé les tableaux suivants : *Jeu de boules à Pont-Aven* (1869) ; *Retour de pêche* (1870) ; *Fileuses* (1873) ; *Débarcadère de Brienz* (1874) ; l'*Aïeul* (1875) ; *Intérieur flamand* (1876) ; la *Cueillette des pommes* (1877).

GIRAUD (Henri), magistrat et homme politique français, né en 1814. Il appartient à une famille de cultivateurs de la Vendée. M. Giraud étudia le droit, puis alla exercer la profession d'avocat à Niort, où il se fit remarquer, sous Louis-Philippe, par son talent et par ses idées libérales. Après la révolution de 1848, M. Giraud, qui était membre du conseil municipal, fut nommé maire de Niort. Il remplit ces fonctions jusqu'au coup d'État du 2 décembre, et il donna alors sa démission énergiquement motivée. Toutefois, s'étant rallié au nouvel état de choses, il fut nommé en 1854 président du tribunal civil de Niort. Quelques années plus tard, il devint président de la Société agricole des Deux-Sèvres. Le 20 février 1876, à la sollicitation de son ami M. Ricard, il se porta candidat à la députation à Melle. Dans sa profession de foi, il déclara que, dans l'état des partis, le gouvernement de la République établi par la constitution pouvait seul nous donner l'ordre et la paix et que la révision de la constitution devait avoir pour but d'améliorer, et non d'anéantir les institutions établies. Il échoua contre M. Aymé de La Chevrelière, légitimiste, qui fut élu à environ 1,200 voix de majorité. Mais la Chambre invalida cette élection comme entachée de pression administrative et, le 21 mai suivant, la lutte électorale recommença. M. Giraud fut alors élu député de Melle par 10,448 voix, à une majorité d'environ 1,000 voix. Il alla siéger au centre gauche et vota avec la majorité républicaine, qui montra tant d'esprit politique et de sagesse. Lorsque, à la suite du vote du 4 mai 1877 contre les menées cléricales, le maréchal de Mac-Mahon remplaça le ministère Jules Simon par un cabinet chargé de combattre les républicains au profit des bonapartistes, des monarchistes et des cléricaux, M. Giraud signa la protestation des gauches contre une politique qui venait de jeter la perturbation dans le pays, et, le 19 juin suivant, il fit partie des 363 députés qui votèrent un ordre du jour de blâme contre le ministère de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre, il posa de nouveau sa candidature à Melle. Le gouvernement choisit pour candidat officiel le légitimiste M. Aymé de La Chevrelière; mais, malgré la pression inouïe de l'administration en faveur de ce dernier, M. Giraud fut réélu député par 10,453 voix, contre 10,001 suffrages donnés à son adversaire. A la nouvelle Chambre, M. Giraud a voté pour la nomination d'une commission d'enquête chargée de constater les abus de pouvoir commis par l'administration pendant la période électorale (15 novembre), contre le ministère de Rochebouët (24 novembre), etc.

GIRAUD (Louis-Alfred), magistrat et homme politique français, né à Fontenay-le-Comte (Vendée) en 1827. Il étudia le droit à la Faculté de Paris, où il passa son doctorat. En outre, il suivit les cours de l'École des chartes et reçut le brevet d'archiviste paléographe. En 1856, il entra dans la magistrature comme substitut à Tours, puis il devint procureur impérial et, en 1868, vice-président du tribunal de Blois. M. Giraud remplissait ces fonctions lorsqu'il fut élu, le 8 février 1871, député à l'Assemblée nationale par 53,871 électeurs de la Vendée. Il alla siéger à droite, dans les rangs des orthodoxes cléricaux, vota pour la paix, les prières publiques, fut un des signataires de la demande d'abrogation des lois d'exil contre les Bourbons, il vota pour la loi départementale, la proposition Rivet, le pouvoir constituant, contre le retour de l'Assemblée à Paris, pour l'installation des ministères à Versailles, pour la pétition des évêques en faveur du pouvoir temporel, pour le maintien de l'état de siége, etc. Le 24 mai 1874, il contribua à renverser M. Thiers, et il se montra un chaud partisan du gouvernement de combat qui prit pour mission de renverser la République, d'étouffer les libertés et de rétablir la monarchie. M. Giraud vota pour la circulaire Pascal, la loi Ernoul contre la liberté des enterrements, pour l'église du Sacré-Cœur. Après l'échec des tentatives de restauration monarchique, il se prononça pour le septennat, puis il vota pour la loi contre les maires, soutint le cabinet de Broglie le 16 mai 1874, repoussa les propositions Périer et Malleville, l'amendement Wallon, la constitution du 25 février 1875, vota la loi cléricale sur l'enseignement supérieur, contre le scrutin de liste, etc. A diverses reprises, M. Giraud avait pris la parole. En 1872, il avait combattu les réformes proposées dans le recrutement de la magistrature. En 1873, il parla sur le travail des enfants dans les manufactures, sur la surveillance de la haute police. En 1874, il parla contre la liberté des réunions pour la célébration du culte des religieux non catholique et fit des rapports sur la réorganisation de l'administration centrale des cultes, sur la proposition de M. de Corcelle relative aux élections partielles. Enfin, en 1875, dans la discussion relative à l'enseignement supérieur, il proposa des pénalités contre les professeurs en cas de désordre grave occasionné ou toléré par eux dans leurs cours. En toute circonstance, M. Giraud se montra aussi ardent clérical que réactionnaire obstiné. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, il est rentré dans la vie privée. On lui doit quelques écrits, notamment : les *Vendéennes* (1850, in-12), recueil de poésies des plus médiocres, et *Éléments de droit municipal* (1870, in-12), cours professé à l'École normale de Parthenay.

GIRAUD (Victor), peintre français, né à Paris en 1840, mort dans cette ville en 1871. Fils du peintre Eugène Giraud, il reçut, au sortir du collége, des leçons de peinture de Picot, de son père et de Cabanel. Ses progrès furent rapides. Victor Giraud débuta au Salon de 1863 par la *Cloutérie*, puis il exposa *Un déjeuner dans l'atelier*, le *Portrait de Monrose* (1864) ; *Un marchand d'escargots* (1867), tableau qui fut remarqué ; le *Retour du mari* (1868) et le *Charmeur* (1870). Ces trois dernières toiles attestaient une originalité réelle et un talent plein de vigueur. Pendant le siége de Paris, les fatigues du service militaire brisèrent son organisation délicate, et il fut rapidement emporté par une maladie de poitrine. Ce jeune artiste, qui donnait de brillantes espérances, avait obtenu des médailles aux Salons de 1867, 1868 et 1870.

* **GIRAUD-TEULON** (Marc-Antoine-Louis-Félix), médecin français. — Il est devenu membre de l'Académie de médecine. On lui doit des travaux très-importants et très-estimés sur l'œil et la vision. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Recherches sur l'hypnotisme ou sommeil nerveux* (1860, in-8°), avec Demarquay ; *Physiologie et pathologie fonctionnelle de la vision binoculaire* (1861, in-8°) ; *Leçons sur le strabisme et la diplopie, pathogénie et thérapeutique* (1863, in-8°) ; *De l'œil, notions élémentaires sur la fonction de l'œil et ses anomalies* (1867, in-12) ; *Réfraction de l'œil* (1868, in-8°) ; *De la loi des rotations du globe oculaire* (1870, in-8°) ; *Des troubles fonctionnels de la vision dans leurs rapports avec le service militaire* (1875, in-8°) ; *Télémètre à double image par division de l'oculaire* (1875, in-8°), etc.

Giraud, une femme (MADEMOISELLE), roman, V. MADEMOISELLE GIRAUD, au tome X du *Grand Dictionnaire*.

GIRAUDET (Alfred-Auguste), chanteur français, né à Étampes (Seine-et-Oise) le 29 mars 1845. Son père était chef des dépôts du chemin de fer d'Orléans et possédait une très-belle voix de basse-taille. Le jeune Giraudet apprit rapidement le solfége et, guidé dès 1862 par Delsarte, il se perfectionna dans l'art du chant. Engagé au théâtre de Boulogne-sur-Mer, il y chanta, non sans succès, en 1866, les rôles de basse profonde dans le grand opéra. La province le rendit bientôt à Paris, où il débuta l'année suivante, le 9 juillet, au Théâtre-Lyrique, dans Méphistophélès de *Faust*. Il chanta ensuite Zaratro de la *Flûte enchantée* et se fit vivement applaudir en 1868 dans le rôle de Jacques Sinorès du *Val d'Andorre*. Il fit en 1869 deux créations importantes : Colonna dans *Rienzi*, de Richard Wagner, et le chevalier de la triste figure dans *Don Quichotte*, d'Ernest Boulanger. Il reprit du même année le rôle du Commandeur de *Don Juan* et, au mois de mai 1870, Raymond de *Charles VI*. La guerre étant survenue, il combattit comme sergent dans les mobiles de la Seine. Après le traité de paix, il partit pour Bordeaux, où il aborda, au Grand-Théâtre de cette ville, l'répertoire de Gérard, notamment le *Comte Ory*, Zacharie du *Prophète*, Marcel des *Huguenots*, Bertram de *Robert le Diable*, Brogni de la *Juive* et l'archevêque Turpin de *Roland à Roncevaux*. Engagé en 1872 au théâtre royal de Turin, il y créa d'une façon magistrale le duc d'Albe de la *Contessa di Mons*. Il parcourut ensuite les villes de Gênes, d'Asti et d'Udine. Il s'engagea en France en 1874, il chanta au Théâtre-Italien de Paris don Alfonso de *Lucrezia Borgia*, Severo de *Poliuto*, Rodolfo de la *Sonnambula*, Elmiro d'*Otello* et Gaspard du *Freischütz*, ce dernier rôle en français. Il entra en 1875 à l'Opéra-Comique, où il débuta le 24 mai dans Malipieri d'*Haydée*. Il a créé le 5 avril 1877, avec un grand succès, le Père Joseph de *Cinq-Mars*. L'année précédente, il avait dirigé par intérim, au Conservatoire, la classe de chant de M. Grosset. Depuis, il a épousé Mlle Mathilde Desfosses, fille d'un avocat distingué du barreau de Paris.

GIRAULT (Jean), homme politique français, né près de Saint-Amand (Cher) en 1825. Fils d'un meunier, il fut associé tout jeune à l'exploitation du moulin paternel. Après la révolution de 1848, M. Jean Girault organisa à Saint-Amand un comité démocratique, et il fit partie des délégués du Cher qui se rendirent à Paris pour assister aux fêtes de la constitution. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, M. Girault contribua à calmer l'effervescence populaire qui se produisait contre l'attentat de Louis Bonaparte. A partir de ce moment, il parut renoncer à la politique active. Il s'occupa de faire prospérer son moulin, qui était alors considéré comme le meunerie et se retira des affaires en 1867, après avoir acquis une petite fortune. L'année précédente, il avait été nommé maire d'Allichamps. Lors des élections législatives de 1869, M. Girault se porta candidat de l'opposition dans la 2e circonscription du Cher. Au premier tour de scrutin, il l'emporta de 500 voix sur le candidat officiel, M. Masse, sans être élu ; mais au scrutin de ballottage il fut nommé député par 11,984 voix. M. Girault alla siéger à gauche et s'associa à la demande de M. Kératry sur la convocation de la Chambre dans les délais légaux. Lorsque vint la vérification de ses pouvoirs, la majorité annula sommairement son élection ; mais il obtint qu'elle fût remise en délibération. Il prononça alors un discours dans lequel il raconta sa vie et produisit un tel retour en sa faveur, que son élection fut validée. Il vota avec la gauche, combattit la politique de M. Emile Ollivier, se prononça contre le plébiscite et protesta énergiquement contre la guerre à l'Allemagne. Le lendemain de la révolution du 4 septembre 1870, M. Girault fut envoyé dans le Cher par le ministre de l'intérieur, M. Gambetta, pour y organiser la défense ; mais, ayant rencontré des difficultés inattendues, il donna sa démission au bout de six jours. Le 8 février 1871, M. Girault n'obtint que 18,800 voix pour l'Assemblée nationale. Il échoua également à l'élection complémentaire du 2 juillet suivant avec 28,700 voix ; mais, le 8 octobre, il fut élu membre du conseil général par le canton de Saint-Amand, et il siégea parmi les républicains de ce conseil. Aux élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, il se porta candidat à Saint-Amand contre le baron Corvisart, bonapartiste, et M. de Bonnault, légitimiste. « Que les électeurs qui, le 20 février, déposeront leur bulletin dans l'urne, dit-il dans sa profession de foi, envoient à la nouvelle Chambre une forte majorité de républicains convaincus, et notre pauvre patrie sera sauvée. » Les électeurs répondirent à son appel. Élu député par 6,885 voix, il alla siéger à gauche, vota pour l'amnistie pleine et entière, pour les économies dans le budget, pour la suppression des aumôniers militaires, l'abrogation des jurys mixtes, pour l'ordre du jour du 4 mai 1877 contre les menées cléricales, etc. Le 18 mai, il se joignit à la protestation des gauches contre le manifeste de combat du maréchal de Mac-Mahon et fit partie, le 19 juin, des 363 qui votèrent un ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou. Le 14 octobre 1877, M. Girault posa de nouveau sa candidature à la députation à Saint-Amand. Réélu par 8,094 voix contre le candidat officiel bonapartiste, M. Corvisart, il est allé reprendre sa place à gauche, dans la majorité républicaine. Il a voté pour la commission d'enquête appelée à constater les abus commis par le ministère de Broglie-Fourtou pendant la période électorale (15 novembre), pour l'ordre du jour contre le ministère de Rochebouët, etc.

GIRAUMONÉ, ÉE adj. (ji-ro-mo-né — rad. *giraumon*). Bot. Se dit d'une espèce de pâtisson. — Ce mot, au tome XII du *Grand Dictionnaire*.

GIRDLESTONE (Edward), socialiste anglais, né à Londres en 1805. Après avoir pris à Oxford le grade de maître ès arts, Edward Girdlestone entra dans l'état ecclésiastique et devint vicaire de Deal (Lancashire) en 1830. Mis en contact, par son ministère, avec la population agricole, il se prononça pour l'abrogation des jurys mixtes, pour l'augmentation du budget de l'instruction primaire, pour le économies jugées nécessaires, pour l'ordre du jour du 4 mai 1877 contre les menées cléricales, menaçantes au point de vue de la paix, etc. Le 18 mai 1877, M. Girerd s'associa à la protestation et imposer à la France la royauté traditionnelle avec le comte de Chambord. M. Girot-Pouzol, dans sa profession de foi, s'engagea à défendre devant l'Assemblée nationale et les principes de 1789, l'intégrité du suffrage universel, et à demander la dissolution de la Chambre. Élu député par 7,994 voix, il alla siéger à la gauche républicaine, vota contre le septennat, la loi sur les maires, le cabinet de Broglie (16 mai 1874), pour les propositions Périer et Malleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, pour le scrutin de liste, etc. Aux élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, M. Girot-Pouzol posa sa candidature à Issoire. Réélu par 10,936 voix contre M. Burin-Desroziers, candidat bonapartiste, il alla siéger à gauche et

opposition constante. Il vota contre la circulaire Pascal, la loi Ernoul, l'église du Sacré-Cœur, pour la liberté des enterrements, etc., protesta contre les intrigues des monarchistes, qui voulaient imposer au pays la royauté avec le comte de Chambord, puis il vota contre le septennat, contre la loi des maires et contribua à la chute du ministère de Broglie. Ce fut M. Girerd qui, le 9 juin 1874, lut à la tribune le fameux document constatant l'existence d'un comité central de l'appel au peuple, document trouvé dans un chemin de fer. Il interpella le gouvernement sur l'attitude qu'il comptait prendre à l'égard des bonapartistes et provoqua ainsi la célèbre enquête qui révéla la menaçante organisation et l'active propagande du parti bonapartiste dans le but de renverser la République. En juillet 1874, M. Girerd vota les propositions Périer et Malleville, puis, en 1875, il se prononça pour la constitution du 25 février, contre la loi sur l'enseignement supérieur, pour le scrutin de liste, etc. Le 30 janvier 1876, les républicains le portèrent candidat au Sénat dans la Nièvre. Il échoua avec 108 voix sur 375 électeurs ; mais, le 20 février suivant, il posa sa candidature à la Chambre des députés dans l'arrondissement de Nevers, et il fut élu par 9,221 voix contre le baron Petiet, bonapartiste, et M. Devens, monarchiste. Il a voté pour la commission d'enquête appelée à constater les abus commis par le ministère de Broglie-Fourtou pendant la période électorale (15 novembre), pour l'ordre du jour contre le ministère de Rochebouët, etc.

GIRONDE (DÉPARTEMENT DE LA). D'après le recensement de 1876, le département de la Gironde a une population de 735,242 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, ce département nomme 4 sénateurs et 10 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, il appartient à la 18e région et concourt à former le 18e corps d'armée. Bordeaux et Libourne sont des subdivisions de région, appartenant toutes deux à la 70e brigade d'infanterie, 35e division, dont le quartier général est à Bordeaux. Le général commandant la 18e brigade de cavalerie réside à Libourne. Il y a à Bordeaux un magasin militaire de vivres, un magasin central d'habillement, de harnachement et de campement, ainsi qu'un hôpital militaire.

* **GIRONS (SAINT-)**, ville de France (Ariége), ch.-l. d'arrond., à 44 kilom. O. de Foix ; pop. aggl., 3,912 hab. — pop. tot., 4,953 hab. L'arrond. comprend 6 cant., 83 communes, 83,882 hab.

GIROT-POUZOL (François-Jean-Amédée), homme politique français; né au Broc (Puy-de-Dôme) en 1832. Fils de l'ancien député Pierre-Antoine Girot-Pouzol, il était membre du conseil général de son département lorsque, M. de Morny étant mort, il se présenta pour le remplacer au Corps législatif dans la 2e circonscription du Puy-de-Dôme, au mois de juin 1865. Professant les idées libérales, il se porta candidat indépendant et, bien que vigoureusement combattu par l'administration, il fut élu député. M. Girot-Pouzol alla grossir à la Chambre le petit groupe de l'opposition. Aux élections générales de 1869, grâce à la pression administrative, il échoua avec 12,721 voix contre le candidat officiel, M. Burin-Desroziers, qui fut élu. Après la révolution du 4 septembre 1870, le gouvernement de la Défense le nomma préfet du Puy-de-Dôme, qu'il administra avec autant d'habileté que de sagesse. Élu, le 8 février 1871, député du Puy-de-Dôme à l'Assemblée nationale, il donna sa démission le 4 mars suivant, dans une lettre qui prouve à quel point il avait le respect de son mandat. « Je ne saurais, dit-il, me résoudre à voter le projet de traité qui a été soumis hier à l'Assemblée; mais comme je sais qu'en agissant ainsi je ne donnerais pas satisfaction aux désirs de la grande majorité de ceux qui m'ont élu, je considère comme un devoir de renoncer au mandat qui m'a été confié. » Une élection partielle ayant eu lieu dans le Puy-de-Dôme le 12 octobre 1873, M. Girot-Pouzol, cédant aux instances des républicains, posa sa candidature. Son adversaire était encore un des monarchistes, avec la complicité du gouvernement, faisaient de suprêmes efforts pour renverser la République et imposer à la France la royauté traditionnelle avec le comte de Chambord. M. Girot-Pouzol, dans sa profession de foi, s'engagea à défendre devant l'Assemblée nationale et les principes de 1789, l'intégrité du suffrage universel, et à demander la dissolution de la Chambre. Élu député par 10,822 voix contre 74,904 voix, il alla siéger à la gauche républicaine, vota contre le septennat, la loi sur les maires, le cabinet de Broglie (16 mai 1874), pour les propositions Périer et Malleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, pour le scrutin de liste, etc. Aux élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, M. Girot-Pouzol posa sa candidature à Issoire. Réélu par 10,936 voix contre M. Burin-Desroziers, candidat bonapartiste, il alla siéger à gauche et

* **GIROUFLE** s. f. (ji-roun-de). Nom donné au dévidoir, dans la Haute-Marne.

* **GIROMAGNY**, ville de France (territoire de Belfort), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kil. nord-O. de Belfort, sur la Savoureuse ; pop. aggl., 3,058 hab. — pop. tot., 3,156 hab.

GIRON (Jean-Antoine-Aimé), poëte et littérateur français, né au Puy-en-Velay en 1836. Il commença ses études au Puy, où il se fit reçoivir licencié. M. Giron débuta dans les lettres par des poésies qui parurent dans la *Revue de Paris*, la *Revue des races latines*, etc. Tout en exerçant la profession d'avocat dans sa ville natale, où il est secrétaire de la Société académique, il s'adonna aux travaux littéraires qui étaient l'objet de sa prédilection. En 1863, il publia le *Sabot de Noël* (in-4°, avec des illustrations de Flameng), recueil de légendes, qui eut un vif succès et qui a été traduit en plusieurs langues. M. Giron fit paraître ensuite : les *Amours étranges* (1864, in-12), poèmes ; *Trois jeunes filles* (1864, in-12), études en prose ; *Mystérieuses* (1865, in-12), nouvelles ; le *Velay, fleurs des montagnes* (1868, in-12). A cette époque, il fit un voyage en Italie. De retour en France, il écrivit de nouvelles poésies, qui formèrent la première partie d'un recueil intitulé les *Cordes de fer*. Les pièces de la seconde partie furent écrites pour la plupart pendant la funeste guerre de 1870-1871. M. Giron avait alors déposé sa robe d'avocat et il avait pris le fusil pour défendre le territoire envahi. Les *Cordes de fer* (1873, in-12) obtinrent dans la presse un chaleureux accueil. M. Fournier, avec inspiration patriotique et mâle; on y sent un poëte doublé d'un homme. Cette même année, il publia un pendant au *Sabot de Noël*, la *Maison de Nazareth*, légende (1873, in-4°), avec des illustrations de Daniel Vierge. Au centenaire de Pétrarque, M. Aimé Giron remporta quatre prix et fut nommé, par le ministre de l'instruction publique, officier d'académie. Ces quatre *Poésies* ont été publiées au Puy (1874, in-18). Au centenaire de Sabolyl, à Apt, il obtint à la fois le premier prix des noëls néo-romans et le premier prix des noëls français. Les pièces couronnées ont paru sous le titre de : *Poésies françaises et néo-romanes* (1875, in-12). Depuis lors, M. Aimé Giron a publié les *Petits-fils des douze Césars* (1874, in-8°), satires en vers français et en vers latins, en collaboration avec M. Cyrille Fiston, pour la partie latine. Citons encore de M. Giron : la *Pantthère, étude de mœurs parisiennes* (1876, in-12). Cet écrivain distingué a été, à diverses reprises, lauréat des Jeux floraux de Toulouse, de Montauban, etc. Il est membre de la Société des Félibres, des Académies de Marseille, d'Apt, d'Alais, de Mâcon, etc.

* **GIRONDE** (DEPARTEMENT DE LA). D'après le recensement de 1876, le département de la Gironde a une population de 735,242 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, ce département nomme 4 sénateurs et 10 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, il appartient à la 18e région et concourt à former le 18e corps d'armée. Bordeaux et Libourne sont des subdivisions de région, appartenant toutes deux à la 70e brigade d'infanterie, 35e division, dont le quartier général est à Bordeaux. Le général commandant la 18e brigade de cavalerie réside à Libourne. Il y a à Bordeaux un magasin militaire de vivres, un magasin central d'habillement, de harnachement et de campement, ainsi qu'un hôpital militaire.

* **GIRONS (SAINT-)**, ville de France (Ariége), ch.-l. d'arrond., à 44 kilom. O. de Foix ; pop. aggl., 3,912 hab. — pop. tot., 4,953 hab. L'arrond. comprend 6 cant., 83 communes, 83,882 hab.

GIROT-POUZOL (François-Jean-Amédée), homme politique français; né au Broc (Puy-de-Dôme) en 1832. Fils de l'ancien député Pierre-Antoine Girot-Pouzol, il était membre du conseil général de son département lorsque, M. de Morny étant mort, il se présenta pour le remplacer au Corps législatif dans la 2e circonscription du Puy-de-Dôme, au mois de juin 1865. Professant les idées libérales, il se porta candidat indépendant et, bien que vigoureusement combattu par l'administration, il fut élu député. M. Girot-Pouzol alla grossir à la Chambre le petit groupe de l'opposition. Aux élections générales de 1869, grâce à la pression administrative, il échoua avec 12,721 voix contre le candidat officiel, M. Burin-Desroziers, qui fut élu. Après la révolution du 4 septembre 1870, le gouvernement de la Défense le nomma préfet du Puy-de-Dôme, qu'il administra avec autant d'habileté que de sagesse. Élu, le 8 février 1871, député du Puy-de-Dôme à l'Assemblée nationale, il donna sa démission le 4 mars suivant, dans une lettre qui prouve à quel point il avait le respect de son mandat. « Je ne saurais, dit-il, me résoudre à voter le projet de traité qui a été soumis hier à l'Assemblée; mais comme je sais qu'en agissant ainsi je ne donnerais pas satisfaction aux désirs de la grande majorité de ceux qui m'ont élu, je considère comme un devoir de renoncer au mandat qui m'a été confié. » Une élection partielle ayant eu lieu dans le Puy-de-Dôme le 12 octobre 1873, M. Girot-Pouzol, cédant aux instances des républicains, posa sa candidature. Son adversaire était encore un des monarchistes, avec la complicité du gouvernement, faisaient de suprêmes efforts pour renverser la République et imposer à la France la royauté traditionnelle avec le comte de Chambord. M. Girot-Pouzol, dans sa profession de foi, s'engagea à défendre devant l'Assemblée nationale et les principes de 1789, l'intégrité du suffrage universel, et à demander la dissolution de la Chambre. Élu député par 10,822 voix contre 74,904 voix, il alla siéger à la gauche républicaine, vota contre le septennat, la loi sur les maires, le cabinet de Broglie (16 mai 1874), pour les propositions Périer et Malleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, pour le scrutin de liste, etc. Aux élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, M. Girot-Pouzol posa sa candidature à Issoire. Réélu par 10,936 voix contre M. Burin-Desroziers, candidat bonapartiste, il alla siéger à gauche et

* **GIVET**, ville de France (Ardennes), ch.-l. de cant., arrond. et à 40 kilom. N.-E. de Rocroy ; pop. aggl., 4,469 hab. — pop. tot., 5,575 hab.

* **GIVORS**, ville de France (Rhône), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. S. de Lyon ; pop. aggl., 10,822 hab. — pop. tot., 11,910 hab.

* **GIVRÉ, ÉE** adj. — Bot. *Vanille givrée*, Dont les gousses portent des efflorescences blanches.

* **GIVRY**, bourg de France (Saône-et-Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 9 kilom. de Chalon-sur-Saône ; pop. aggl., 2,033 hab. — pop. tot., 2,957 hab.

GLABELLO-INIAQUE adj. (gla-bèl-lo-i-ni-a-ke — *de glabelle*, et de *iniaque*). Qui va de la glabelle à la nuque.

* **GLACIAIRE** adj. — **Encycl.** Géol. *Période glaciaire*. Nous trouvons sur ce sujet, dans le journal la *République française*, une savante étude que nous reproduisons en entier, parce que nous ne pourrions qu'en diminuer la valeur en nous bornant à lui emprunter les éléments d'un article.

« Une question toujours controversée, qui intéresse tout autant la physique du globe que la géologie, est celle que vient de traiter dans son cours un des savants professeurs de la Faculté des sciences de Besançon, M. Vézian. Il s'agit de déterminer quelles sont les causes, astronomiques ou physiques, qui ont pu donner lieu, dans la suite des âges géologiques, à l'apparition des périodes *glaciaires*. Avant d'exposer les diverses hypothèses qu'on a mises en avant pour l'explication de ces phénomènes, d'une si haute importance pour l'histoire de notre planète, il est nécessaire de bien préciser l'état de la question et de rappeler, au moins succinctement, les faits qui se rattachent à ces phénomènes et les caractérisent.

» Et d'abord quelle est la signification de l'expression même *périodes glaciaires*? Il est d'époque actuelle, un certain nombre de massifs montagneux, comme les Alpes, les Pyrénées, les Andes méridionales, les Alpes de la Nouvelle-Zélande, renfermant des glaciers. Dans toutes les régions où l'altitude est suffisamment élevée, où les vents régnants amènent une quantité de vapeur d'eau assez grande pour produire d'abondantes chutes de neige, l'accumulation de ces masses peut donner lieu, par la pression, à une conversion continue de la neige en glace, puis au mouvement de progression qui constitue la marche des glaciers. Mais, sauf dans les contrées polaires, où les glaciers existent encore sur des étendues et dans des proportions considérables, au Groenland et au Spitzberg par exemple, les points du globe envahis aujourd'hui par les glaciers n'offrent qu'une surface restreinte, qui n'est qu'une fraction fort petite de l'aire occupée par les massifs de montagnes. En dépit de ses glaciers, l'époque actuelle, même reculée bien au delà des temps historiques, n'est pas et ne doit pas être considérée comme une période *glaciaire*.

» La première époque géologique à laquelle la science ait pu donner légitimement ce nom est comprise entre la fin de l'époque tertiaire et les commencements de l'époque quaternaire, ou plutôt elle débute même de celle-ci. Les glaciers avaient alors une extension considérable. Tous les massifs montagneux de l'Europe occidentale, Vosges et Jura, Morvan et Cévennes, Alpes et Pyrénées, étaient envahis ; ceux des Alpes couvraient toute la Suisse et descendaient, par la vallée du Rhône, jusque Lyon ; les glaciers des Pyrénées s'étendaient dans les plaines jusqu'à la faible altitude de 200 mètres. « Pour achever de donner une idée, » dit M. Vézian, de ce prodigieux développement des phénomènes *glaciaires*, ajoutons » qu'une nappe de glaces et de neiges persistantes s'étendait, sans interruption aucune, » depuis le mont Blanc jusqu'au pôle boréal. » La calotte glacée qui entourait ce pôle atteignait les environs de Paris, et peu s'en » fallait que notre hémisphère tout entier ne » disparût sous un vaste linceul de neiges perpétuelles. »

» Cette véritable période *glaciaire*, dont la durée se compterait, suivant Lyell, non par des dizaines, mais par des centaines de milliers d'années, a été suivie d'une époque où les glaciers, par suite de l'élévation de la température, disparurent progressivement et partiellement; puis survint, mais dans des proportions moindres, un nouveau développement des mêmes phénomènes, de sorte que l'on peut compter deux périodes *glaciaires* dans l'âge géologique dont il est question, c'est-à-dire pendant l'époque quaternaire.

» Ce sont les seules dont faisaient mention, il y a peu de temps encore, les traités de géologie (par exemple, l'ouvrage de Beudant, qui était, il est vrai, revêtu de l'approbation de Mgr l'archevêque de Paris, juge compétent, comme on pense, en matière de géologie); mais aujourd'hui, et ce point est d'une grande importance pour la question qui nous occupe, il est généralement reconnu que des périodes *glaciaires* ont existé dans les âges antérieurs. M. Vézian en a accumulé les preuves dans une leçon sur la période *glaciaire* falunienne, et Lyell, dans ses *Principes de géologie*, a noté toutes les traces que les recherches de Ramsay et d'autres géologues ont recueillies et qui déno-